
COPENHAGUE – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et At-Large
Mardi 14 mars 2017 – 9 h 45 à 10 h 45 CET
ICANN58 | Copenhague, Danemark

RINALIA ABDUL RAHIM : Asseyez-vous s'il vous plait. Nous allons commencer.

Bonjour à tous, je m'appelle Rinalia Abdul Rahim, je suis membre du conseil d'administration de l'ICANN. Voilà donc la réunion du conseil d'administration de l'ICANN avec la communauté At-Large. Nous allons fonctionner ainsi aujourd'hui : nous allons adresser les questions qui ont été envoyées au conseil d'administration de la part de l'At-Large, et ensuite nous allons discuter des questions qui ont été envoyées du conseil d'administration à l'At-Large. Veuillez ne pas hésiter à parler durant cette réunion.

Est-ce que vous pouvez mettre sur l'écran les questions d'At-Large ?

Vous avez des remarques d'introduction à faire Alan ? Des commentaires ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG : Oui, j'ai des commentaires à faire.

RINALIA ABDUL RAHIM : Soyez court s'il vous plaît.

ALAN GREENBERG : Mes remarques sont celles-ci. Je voudrais présenter deux personnes, nous avons deux nouveaux membres ALAC qui ont été nommés depuis la dernière réunion. Javier, qui est NomCom d'Amérique du Nord et nous avons aussi Bastiann Goslings qui est quelque part dans la salle. Bastian vient juste d'être nommé par EURALO pour remplacer Veronica, qui a été sélectionnée pour être membre RALO mais qui a dû quitter son poste.

Je voulais donc vous présenter les deux nouvelles personnes.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Pour suivre là-dessus, s'il y a des personnes qui ne connaissent pas les personnes qui sont sur les panels, on va se présenter.

MAUREEN HILYARD : Maureen Hilyard, des îles Cook. Je suis liaison ccNSO.

KAILI KAN : Kalilan, nommé NomCom. Je suis de la région Asie Pacifique, je viens de Chine. Merci.

CHERINE CHALABY : Cherine Chalaby, conseil d'administration ICANN.

SEUN OJEDEJI : Seun Odeji, on dit Cheun, et ça s'épelle S-E-U-N. Je suis AFRALO, ALAC.

HAROLD ARCOS : Je suis membre ALAC de LACRALO.

ASHA HEMRAJANI : Conseil d'administration ICANN.

KHALED KOUBAA : Khaled, conseil d'administration ICANN.

ALBERTO SOTO : Membre ALAC pour LACRALO.

TIJANI BEN JEMAA : Tijani Ben Jema, ALAC Afrique.

CHRIS DISSPAIN : Chris Disspain, conseil d'administration ICANN.

ALAN GREENBERG : Alan Greenberg, ALAC.

GEORGE SADOWSKY : George Sadowsky, conseil d'administration ICANN.

HOLLY RAICHE : Holly Raiche, ALAC.

BASTIAAN GOSLINGS : Bastiaan Goslings, je suis membre ALAC pour EURALO et je viens des Pays-Bas. Merci.

LEON SANCHEZ : Leon Sanchez, membre ALAC, LACRALO, nommé par le NomCom.

STEVE CROCKER : Steve Crocker, conseil d'administration ICANN.

RON DA SILVA : Ron da Silva.

Je suis sûr, oui, oui, je m'appelle Ron da Silva, membre du conseil d'administration d'ICANN.

GARTH BRUEN : Garth Bruen, ALAC , Amérique du Nord.

JAVIER RUA-JOVET : Bonjour à tous, Javier, nommé NomCom d'Amérique du Nord, je suis du Porto Rico. Bonjour à tous.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, je voulais aussi noter que le reste des membres du conseil d'administration sont ici dans l'audience et ils nous écoutent et participeront quand il sera nécessaire.

On va commencer donc avec les questions.

Je vois qu'Olivier Crépin-Leblond vient d'arriver. Je vais donc demander à Alan de commencer.

ALAN GREENBERG : Je vois qu'il y a des personnes qui vont parler dans des langues différentes donc si vous avez besoin d'écouteurs, vous devriez les utiliser.

La première des questions était de savoir jusqu'à quel degrés vos membres participent de façon active à la piste de travail numéro 2 de redevabilité du CCWG. Donc nous allons parler des personnes qui travaillent au sein de la piste de travail numéro 2.

SEBASTIEN BACHOLLET : Pour commencer, il y a aussi des membres d'ALAC qui sont dans la salle, comme il y a des membres du Board qui sont dans la salle et qui interviendront, j'en suis un premier exemple. Merci.

Donc il y a 9 sous-groupes de travail dans la deuxième partie du travail sur la comptabilité de l'organisation de l'ICANN. Pardon, il ne faut plus que je dise organisation, donc de l'organisation de l'ICANN complète, et il y a une trentaine de membres d'At-Large des différentes régions qui participent dans certains groupes de travail. Il y a entre 5 et une dizaine de participants dans certains des groupes ; dans chaque groupe il y a 5 à 10 participants. Et, il faut comprendre qu'il y a un certain nombre de groupes qui ont un rapporteur ou un co-rapporteur qui vient de nos équipes. C'est vrai pour SO/AC accountability, c'est vrai pour ombudsman et c'est certainement vrai pour un ou deux autres. Et la participation de nos membres est très importante. Bien évidemment, ça c'est la partie immergée de l'iceberg et l'autre partie, je pense que ce sera Olivier qui en parlera. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Sébastien. C'est bon de noter que nous devons compter combien de personnes il y a dans chaque groupe. Mais il faut savoir ceux qui sont actifs dans chaque groupe. Nous avons une

ou deux personnes qui sont très actives, surtout pour les rapporteurs qui gèrent le groupe.

Olivier, si vous pouviez nous parler de ce que nous faisons au sein de l'At-Large, donc surveiller le travail qui est en cours.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan. Il y a un groupe évolution ICANN qui a commencé durant la coordination de la transition de l'IANA. Ces groupes de travail travaillaient, les deux travaux, sur la piste de travail numéro 1 et sur la piste numéro 2. Nous sommes vraiment focalisés sur la piste numéro 2 et nous travaillons deux fois par semaine, nous avons des appels deux fois par semaine de façon régulière. Nous faisons ainsi des mises à jour de chacune des pistes de travail.

Comme l'a dit Sébastien nous avons des membres dans chaque piste de travail. Sébastien a donc mentionné que ceci était très bien couvert au niveau géographique puisque nous avons des personnes dans chaque région, de chaque RALO qui représente chacun des sous-groupes.

Nous travaillons de cette façon, nous faisons des mises à jour de chacun de nos représentants ou de nos liaisons, vous les appelez comme vous voulez, peut-être nos ambassadeurs. Et ensuite nous avons une discussion pour savoir si nous devons agir d'une

manière ou d'une autre au sein de chaque groupe de travail ou si nous devons informer l'ALAC en lui-même à travers la présidence de l'ALAC sur ce qui se passe au sein des appels pour voir s'il y a une action à prendre, pour savoir si nous devons faire une période de commentaire public ou si nous devons faire un sondage officiel si vous voulez. Ainsi, au sein du groupe, nous devons travailler ensemble pour fournir une réponse, pour pouvoir l'envoyer aux représentants des groupes eux-mêmes ou à travers les canaux officiels si cela doit devenir une réponse ALAC officielle.

Cela se poursuit de façon régulière. Certains de nos appels ont beaucoup de participants, cela dépend bien sûr du sujet. Certains des appels ont moins de personnes qui participent puisque ce sont des appels de conférences qui sont enregistrées donc tous nos membres, je parle des représentants de nos structures At-Large et d'autres membres individuels à travers le monde, peuvent ainsi écouter les enregistrements et lire les documents.

Nous n'envoyons pas forcément les gens vers les pages des pistes de travail, nous faisons aussi des copies de nos documents et nous les ajoutons à l'agenda afin qu'ils soient accessibles à tous nos membres. Donc tous nos membres ont accès aux informations.

Au-delà de cela, nous ne pouvons pas faire plus. Nous posons des questions à nos ALS, nous leur demandons s'ils savent ce qui se passe. Jusqu'à présent, les informations que nous avons reçues ont été très utiles, donc les personnes qui travaillent sur ces pistes de travail ne parlent pas forcément en leur nom mais ils savent aussi qu'ils ont le support de nos communautés afin de pouvoir s'exprimer même si ce qu'ils ont à dire, des fois, sont des sentiments qui sont en général partagés au sein de la piste de travail. Ainsi, ces personnes ne sont pas isolées.

C'est tout ce que j'ai à dire en ce moment. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Olivier. Dans certains de nos RALOs, nous avons du travail en cours au sein du RALO lui-même. Durant les réunions mensuelles, il y a du travail très actif en cours.

Tijani veut peut-être faire une déclaration brève ?

TIJANI BEN JEMAA :

A AFRALO, nous sommes très actifs au sein de cette piste de travail numéro 2. Je suis membre ALAC et je suis nommé au CCWG donc je suis un membre officiel de cette piste de travail numéro 2. Je fais partie de 4 groupes mais je réalise qu'il est donc impossible d'être actif dans plus de deux sous-groupes si l'on veut être efficace. Donc je travaille dans deux sous-groupes,

il s'agit des droits de l'Homme et de la juridiction. Deux groupes qui sont très controversés mais je ne suis pas le seul étant actif au sein de la piste de travail numéro 2. Nous avons une autre personne qui est aussi très active, Jeun Ojedeji, et nous avons d'autres personnes qui sont actives.

Nous faisons un rapport de façon mensuelle envers notre communauté sur toutes les activités que nous entreprenons et nous avons aussi publié des déclarations sur tous les résultats de cette piste de travail numéro 2 durant notre réunion AFRALO/ICANN, durant les réunions d'ICANN. Je pense donc ainsi qu'AFRALO est très engagé dans cette piste de travail numéro 2.

ALAN GREENBERG :

J'ai un volontaire de LACRALO, Alberto Soto, qui va parler en espagnol pour nous donner un résumé sommaire des activités qui sont en cours au sein de LACRALO, sur ce sujet de la piste de travail numéro 2.

ALBERTO SOTO :

Merci Alan.

A LACRALO, nous avons beaucoup de personnes qui sont actives, qui viennent du CCWG. Il y en a certains qui viennent en tant que participants et d'autres en tant que membres actifs. La majorité d'entre nous est passée dans le groupe de travail numéro 2 et

nous travaillons dans des groupes spécifiques. Nous travaillons de cette façon : nous traitons des sujets en cours au sein du groupe, nous nous consultons et nous obtenons une rétro-alimentation, si vous voulez, qui est nécessaire au sein de LACRALO avec les membres actifs et tous les ALS qui, eux aussi, mettent en place des événements. Ainsi nous démontrons quel modèle ascendant fonctionne très bien.

Nous prenons les informations, nous avons tous les opinions et les informations et nous suivons avec des résolutions nécessaires.

Je travaille au sein de plusieurs groupes de travail, nous avons 8 à 9 réunions par semaines, certaines d'entre elles prennent place à 2h du matin. Nous essayons, par exemple avec l'Australie, Cheryl dort à un moment et moi je dors à un autre moment, donc on essaye de distribuer les charges de travail que nous avons. Certains d'entre nous sont plus actifs que d'autres, nous parlons souvent vers 2h du matin donc ce n'est pas toujours facile. Merci.

ALAN GREENBERG :

Je crois qu'Olivier souhaitait reprendre la parole pendant 20 secondes.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci Alan. Deux choses en ce qui concerne le groupe de l'évolution de l'ICANN. Je vais essayer de rentrer dans les 20 secondes qui m'étaient imparties.

Alors, premièrement, nous avons des réunions bi mensuelles parce qu'en fait, c'est vrai que parfois il faut être efficace. Alors, ce qu'il faut savoir c'est que les appels, en général, sont d'une heure mais récemment c'était plutôt une heure et demie. Hier quelqu'un a dit, c'est impossible pour une seule personne de savoir tout ce qui se passe dans toutes les pistes de travail. Eh bien, grâce à ce que nous faisons ici, il y a quelqu'un, à la fin de l'appel, qui - si on calcule il y avait 30 personnes lors du dernier appel - et donc il y a des personnes qui savent exactement ce qui se passe dans toutes les pistes de travail. C'est ça qui est important.

ALAN GREENBERG : Merci Olivier.

La question suivante est quels sont – attendez, excusez-moi –

Que peut faire le conseil d'administration pour encourager la participation et le bon délai pour terminer le travail ? Alors, je ne sais pas ce qu'il faut faire si ce n'est qu'il y a un point. Alberto, je crois que vous souhaitiez reprendre la parole ? Allez-y.

ALBERTO SOTO :

Je vais encore une fois parler en espagnol.

Alors, que dois faire le conseil d'administration ? Pour parler de ceci, il faut déjà que j'explique ce que font les RALOs. Et si l'on parle des RALOs, en fait on parle des ALS. Donc, que font-elles ?

Maintenant, j'aimerais vous parler des chiffres relatifs aux ALS au sein de LACRALO. Alors, que font-elles ?

Eh bien, il y a beaucoup d'activités des ALS. Par exemple, il y a la journée sur l'Internet, il y a différents programmes de diffusion à la radio, il y a différents programmes dans les lycées, des accords avec des universités qui sont faits, il y a des présentations dans les différentes universités dans lesquelles nous sommes invités, au niveau local ainsi qu'au niveau régional et au niveau international même. Nous avons donc fait différentes présentations sur la gouvernance de l'Internet. Il y a une ALS qui organise une école sur la gouvernance de l'Internet. Et il y a plusieurs milliers d'étudiants qui ont pu participer à cette école. Il y a eu également de la participation à distance. Il y a plusieurs ALS qui représentent plus de 7 000 membres. Il y a des réunions en lignes, des ateliers en ligne, ainsi que des réunions en face à face. Il y a différentes associations d'avocats, de comptables, etc., qui sont impliqués. Donc, nos activités sont assez intenses. Et il y a même certaines activités que nous ne connaissons même

pas. Alors, que fait la RALO ? Eh bien tout ce qui coordonne, tout ce qui est fait au niveau des ALS et coordonne les besoins.

Nous coordonnons également des stratégies pour fournir la formation qui est nécessaire pour que les ALS puissent remplir leur mission. Par ailleurs, les RALOs coordonnent l'utilisation du programme CROPP, ainsi que les déplacements, les voyages. Et cela nous a permis d'avoir une ALS par exemple en Haïti, une en République Dominicaine, tout ceci par le biais du programme CROPP. Donc, l'ALS en elle-même se déplace, est partie d'Argentine pour aller en Bolivie. Nous en avons une qui a donc organisé des conférences sur la gouvernance de l'Internet et dans le cadre de chacune de ces activités.

Dans chacune de ces réunions, c'est ALAC, RALO et ICANN dont on parle. Donc on parle de l'écosystème de l'ICANN en général pour le présenter.

Récemment, comme on le disait, nous essayons de communiquer sur la question dont on nous a demandé de parler. La dernière fois on avait parlé de l'écosystème en Uruguay, c'est moi qui ai fait cette présentation. C'était une organisation d'avocats, d'ailleurs j'en fais partie. C'est une association juridique, ils m'avaient demandé de parler d'un sujet spécifique et donc j'ai parlé du contrat IANA du point de vue juridique en

prenant en considération les différents sujets juridiques qui ont été soulevés.

Donc voilà le type d'information que nous partageons. Donc c'est une relation entre les ALS et leurs RALOs. Alors, que peut faire le conseil pour nous aider ?

ALAN GREENBERG : Par rapport à ce que peut faire le conseil par rapport aux pistes de travail numéro 2.

ALBERTO SOTO : Ce qu'il nous faudrait, c'est la traduction des documents, pas tous peut-être, mais une grande majorité des documents parce que les personnes qui travaillent dans le domaine dont nous nous occupons ont besoin de ces documents par écrit. Donc cela est nécessaire pour qu'ils puissent participer, donc les services de traduction sont nécessaires de manière à ce que notre travail puisse être adéquat.

ALAN GREENBERG : Effectivement, l'interprétation serait utile lors des grandes réunions pour que les personnes puissent écouter même si elles ne sont pas actives.

RINALIA ABDUL RAHIM : J'aimerais que la séance soit plus interactive. C'est bien d'avoir le point de vue de la communauté mais si vous souhaitez une interaction avec le conseil d'administration, il faut être plus bref de manière à ce que le conseil puisse vous poser des questions sur vos réponses sinon on n'arrivera pas à passer en revue toutes les questions que nous avons prévues.

J'aimerais demander au PDG de faire un commentaire sur la demande par rapport à l'interprétation, l'interprétation supplémentaire, la traduction supplémentaire. Est-ce que vous avez un commentaire à faire ?

GORAN MARBY : C'est quelque chose dont on parle souvent, surtout dans les groupes de travail. C'est une question qui en fait est complexe. On aimerait bien faire tout pour tout le monde mais le problème c'est le coût bien sûr.

Donc, nous avons fait un petit calcul. Si on souhaite par exemple ajouter une langue en plus, cela nous coûterait environ 700 000 dollars par an. Donc, c'est en fait ça du point de vue financier, c'est ça le coût. Et donc la communauté et le conseil doivent considérer ceci dans le processus de décision.

Au sein des groupes de travail, il nous faut absolument considérer ceci : quel est le coût, quelle est la disponibilité ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Goran. Je crois que Tijani avait une réponse à faire par rapport à ça.

TIJANI BEN JEMAA : Un petit commentaire en fait, Je comprends tout à fait votre préoccupation par rapport au coût de la traduction et de l'interprétation. Mais le travail qui est fait au sein de la piste de travail numéro 2 est très important pour l'avenir de l'ICANN. Et donc, si on a uniquement des gens qui parlent anglais qui participent, on n'a pas vraiment une vision globale de l'opinion de la communauté. Merci.

GORAN MARBY : Je ne suis pas en désaccord avec vous. Cette proposition, on me l'a soumise assez tard et donc j'ai répondu au commentaire public que nous répondrions si cela était possible du point de vue pratique parce que ce n'est pas toujours facile d'arriver à trouver les personnes qui peuvent faire la traduction, les personnes qui peuvent faire la transcription. Ce n'est pas comme si nous avions une réserve.

JAVIER RUA JOVET : J'ai une question pour le PDG et pour le conseil. Y a-t-il d'autres niveaux de soutien qui sont identifiés et qui ne sont pas le soutien total ? Vous avez parlé de 700 000 dollars. Est-ce qu'il y aurait en fait différents niveaux ? Qu'est-ce que c'est que c'est 700 000 dollars ? Qu'est-ce que cela inclus ?

GORAN MARBY : Comme je le disais, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, cette idée, pour ainsi dire, est quelque chose qui m'a été soumis de manière assez tardive, et donc on n'a pas vraiment fait toute l'analyse. Mais, nous n'avons pas en fait un non à dire, ce n'est pas comme ça mais il faut vraiment définir quelle va être notre méthode. Ce n'est pas que nous cherchons à faire obstacle mais ce qui est important pour nous c'est de trouver de nouvelles manières pour encourager la participation des nouveaux venus. Plus il y a de nouveaux utilisateurs finaux, plus il nous faut trouver des moyens de nous améliorer.

J'en ai parlé lors de la cérémonie d'inauguration. Bien sûr que le mot coût est important. Je crois que la communauté nous donne des lignes directrices mais il nous faut aussi voir la mécanique que nous allons utiliser.

RINALIA ABDUL RAHIM : Ceci étant, je crois que ça c'est un feedback constructif du point de vue du PDG.

Passons à la question des politiques.

Alors, il y a eu une question posée par le conseil : quels sont les avis, les politiques, qui sont les priorités les plus importantes pour votre groupe ?

ALAN GREENBERG : Je vais lire ceci parce que j'aimerais lire. Il faudrait présenter les diapositives. Les voici. Alors, on va passer à la diapositive numéro 3. Merci de les avoir mises à l'écran.

Très bien. Alors voilà un petit peu nos priorités, dans l'ordre. Bien sûr, ça vari d'un jour à l'autre, mais l'effort le plus important, le travail le plus important c'est la révision de l'At-Large. Il y a une période de commentaire public qui se termine la semaine prochaine. Et, étant donné la nature de la révision, étant donné le contenu, nous travaillons énormément sur cette question. Et quand je dis « nous », c'est aussi les ALS, jusqu'aux ALS.

Deuxièmement, s'occuper des problèmes au sein de la révision. Mais en fait ce n'est pas les résultats de la révision, c'est des processus qui existaient. L'idée est d'accroître l'efficacité du travail de notre organisation. Bien sûr que la piste de travail numéro 2 est un grand domaine de focalisation. Tout ce qui est

relatif aux nouveaux gTLDs, nouveaux processus, l'équipe de révision CCT, les IDN, etc., tout ceci, nous nous y concentrons beaucoup, les RDS bien sûr. Et bien sûr, tous les commentaires publics qui ne cessent de nous arriver. On ne répond pas bien sûr à tous les commentaires publics mais si nous pensons que quelque chose est pertinent, eh bien nous y travaillons.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Alan.

Goran, vous aviez quelque chose à ajouter par rapport au point précédent ?

GORAN MARBY : Oui. Parce qu'on vient de me donner une mise à jour. Nous avons mis une proposition dans le budget qui propose le sous-titrage pour les appels en anglais. Donc, déjà, c'est une aide pour les personnes qui participent. En fait, je ne le savais pas il y a deux secondes, on vient de me le dire, je viens de l'apprendre.

ALAN GREENBERG : Oui, nous aussi justement nous faisons le sous-titrage et nous le faisons dans d'autres langues.

GORAN MARBY : Merci beaucoup de m'en informer.

GORAN MARBY : Bonjour à tous.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci beaucoup.

CHRIS DISSPAIN : Je voulais faire une suggestion par rapport à la révision de l'At-Large. Si j'ai bien compris, il y a un certain nombre de personnes de la communauté At-Large qui sont inquiets par rapport au rapport et aux recommandations. Il y a beaucoup de discussions qui ont lieu là-dessus.

Première chose, il est important de ne pas oublier que, en général, l'organisation qui est révisée réagit toujours de manière consternée. C'est tout à fait normal, on n'est jamais émerveillé par une révision.

Ce que je vous encourage à faire, si possible, c'est d'essayer de diviser vos commentaires et vos réponses en deux. Tout le monde se focalise sur une recommandation. Ce que j'aimerais voir c'est que vous focalisiez sur les questions. Donc, que pensez-vous des questions qui ont été soulevées ?

Si on se focalise uniquement sur, ah, cette recommandation ne nous plaît pas, en fait vous ratez ce qui est fondamental dans le

rapport. Donc on apprécierait vraiment beaucoup que les commentaires, le feedback, soient certes sur les recommandations mais aussi sur les questions soulevées.

ALAN GREENBERG : Vous avez lu notre réponse en fait. Nous sommes très clairs sur ce que nous soutenons dans l'analyse, sur ce que nous ne soutenons pas, ce que nous n'approuvons pas. Et, dans beaucoup des cas, nous sommes d'accord avec l'analyse, nous sommes d'accord d'ailleurs avec beaucoup des recommandations mais, sur la mise en œuvre de certaines recommandations, à notre avis, il y a des problèmes.

RINALIA ABDUL RAHIM : Il y a deux personnes, il y a Holly et ensuite Sébastien Bachollet qui souhaitent reprendre la parole.

Holly d'abord.

HOLLY RAICHE : Chris, merci pour le commentaire et j'aimerais mettre l'accent sur ce qu'a dit Alan. Je suis d'accord avec lui. Ce que nous faisons est que nous considérons les questions qui ont été soulevées et parfois, ce que vous proposez n'est pas approprié à nos structures mais nous pensons que pour traiter ces questions, il

nous faut les traiter d'une manière spécifique. Alors, ce que vous allez voir dans le cadre de nos réponses, n'est pas négatif, ça va être, oui, d'accord, vous avez soulevé des questions tout à fait légitimes et nous nous y intéressons. Nous pensons qu'il y a de meilleures manières de fonctionner et de meilleures manières de nous focaliser dans notre travail.

RINALIA ABDUL RAHIM : Sébastien, vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLLET : Merci Chris pour ta remarque. Je pense qu'il serait intéressant que le groupe du Board qui s'occupe des reviews prenne ça en compte. Peut-être que la review devrait être uniquement des faits et pas des propositions parce que comment est-ce que 4 personnes, aussi intelligentes soient-elles, peuvent être aussi intelligentes qu'un groupe de plusieurs centaines de personnes participants dans le travail ? Qu'ils fassent des propositions, des suggestions, mais pas des recommandations. C'est beaucoup trop fort pour un groupe de gens, encore une fois aussi intelligents soient-ils, qui débarquent sur le sujet et qui disent moi je saurai tout. Alors à quoi sert l'ICANN ? On pourrait donner à quelques experts de faire fonctionner l'ensemble de l'Internet. Je ne crois pas que ce soit ce soit ce que nous voulons alors faisons la même chose pour les revues.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci. Etant donné que je suis responsable du groupe qui s'occupe de cette révision, je pense qu'il serait important de prendre ceci en compte. Les révisions organisationnelles ont différentes composantes. Il y a des révisions qui s'occupent des enjeux qui ont été identifiés lors des réunions précédents donc, du point de vue de l'avenir, là aussi il y a eu une révision dimanche, nous avons décidé de diviser la révision en deux parties : la partie évaluation et la partie recommandation.

Et donc, que la partie recommandation serait en fait de la communauté une fois qu'elle aura été révisée, une fois que la communauté aura vu quelle était l'évaluation. Et ensuite, le NomCom bénéficierait de cette expérience.

Et donc, de mon point de vue, étant donné ce que j'ai entendu des membres de révision du NomCom, ils voudraient avoir quelque chose qui est en fait entre les deux : entre la révision et la recommandation. Donc, il faut voir un petit peu ce à quoi correspond la recommandation. C'est constructif, c'est vrai.

Je suis désolée que vous ayez eu à passer par cette expérience un petit peu douloureuse mais je crois que les choses vont s'améliorer à l'avenir. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Rinalia.

Nous n'avions pas mis la révision à l'ordre du jour et c'était délibéré. Je termine. Parce qu'on pourrait y passer toute l'heure donc je ne sais pas s'il faut rentrer dans les détails là-dessus.

Mais je voudrais quand même vous indiquer que le deuxième point parle de la recommandation qui est au cœur de la révision et en fait on y travaille déjà depuis un an, avant en fait, on avait commencé avant la révision.

RINALIA ABDUL RAHIM : J'aimerais ouvrir la séance à toutes les questions des membres du conseil d'administration par rapport aux priorités At-Large. Sur la base des points donc qui sont identifiés à l'écran. Si vous n'avez pas de questions, on peut passer à l'ensemble suivant de questions.

Olivier, vous avez une question ? Du conseil à la communauté ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, merci beaucoup Rinalia. Je ne suis pas encore arrivé au niveau du conseil mais je voulais simplement ajouter quelque chose.

Je crois qu'il est important de noter que cette révision est un petit peu un réveil pour beaucoup des structures At-Large.

Parfois, on vit un petit peu dans sa propre bulle, on dit ouais, c'est super, on réussit très bien, etc. On se félicite les uns les autres mais je crois que ce qui est dans la révision nous a permis de nous ouvrir les yeux, de réaliser que peut-être on n'est pas aussi extraordinaire qu'on aurait pu le croire. Il y a des personnes externes qui pensent que ça ne fonctionne pas très bien. Donc nous avons eu une réunion hier et beaucoup des participants nous ont dit que les structures At-Large ont participé, elles se sont réveillées en fait et elles se sont dit : il faut aller plus vite. Et surtout, elles se sont dit, parlons de ce que nous faisons parce que de toute évidence, tout ce que nous faisons, tout ce sur quoi nous travaillons, en fait c'est complexe. Ce n'est pas simplement un scénario magique qui permet de tout résoudre. Donc pour beaucoup de choses, nous les effectuons mais nous n'en parlons pas nécessairement. Je pense que c'est un des résultats de notre révision.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, c'est un effet positif.

Cherine, c'est à vous.

CHERINE CHALABY : Dans cette liste, je crois que par le passé il y avait des mesures de sécurité, de protection pardon. Pourquoi est-ce que ce n'est pas inclus ?

ALAN GREENBERG : C'est inclus en fait. J'aurais dû mettre « etc. » déjà sur la liste. Cette activité, en fait, est un peu terminée parce qu'on est passé aux PDP pour les processus futurs. Donc c'est quelque chose dont ils s'occupent et nous attendons leur rapport intérimaire.

Le processus PDP dans lequel je suis impliqué n'en a pas réellement parlé. C'est une question qui fait partie du CCT donc nous n'avons pas mentionné ceci parce que vous savez qu'il y a eu un certain nombre d'appels là-dessus. Mais ça ne veut pas dire que nous ne nous y intéressons pas. Simplement, par consentement mutuel, on s'est dit qu'on remettait ceci à ces deux groupes.

RINALIA ABDUL RAHIM : J'ai une question par rapport au processus étendu de révision similaire qui est ressorti de la ccNSO. Je sais que l'At-Large avait un point de vue qui soutenait le point de vue de la ccNSO avant. Est-ce qu'il y a une mise à jour à faire ? Je sais que vous avez également considéré le SSAC.

ALAN GREENBERG : Nous sommes entrés en relation avec SSAC, avec ccNSO. Nous devons parler jeudi matin de ceci et donc, nous aurons une déclaration à faire sur là où nous en sommes. On verra donc ce qui ressortira de notre discussion. En fait, je ne souhaite pas m'avancer là-dessus parce que même si j'avais raison, je pense qu'on passerait peut-être à une autre décision.

RINALIA ABDUL RAHIM : Passons à la suite. Ce sont les questions de l'At-Large au conseil.
Allez-y Alan.

ALAN GREENBERG : Alors, il y en a deux. Encore une fois, l'objectif est d'être assez bref. On ne va pas se focaliser trop sur ces questions mais on souhaite quand même les soulever. Et si le conseil souhaite répondre, très bien. Mais c'est surtout pour nous un petit peu des avertissements.

Pour nous, les réunions sont vraiment difficiles à organiser, de plus en plus difficiles. Et quand je dis « nous », c'est le personnel, moi-même et Leon qui vraiment avons du mal à organiser notre calendrier. C'est vraiment plus difficile qu'avant. C'est plus difficile que cela a pu l'être par le passé. Il y a eu des réglages à la dernière minute à apporter à nos emplois du temps pour essayer

de tout rentrer dans les tableurs. Et les choses ne s'améliorent pas.

En partie, je crois que le problème est que même si la communauté a organisé ce calendrier en bloc, lorsque les AC soumettent leur calendrier détaillé, lorsqu'on nous le renvoi en fait, il y a un problème pour les changements. C'est vraiment un cercle vicieux. Alors il y a un problème spécifique que nous avons c'est que maintenant, avec la nouvelle stratégie des réunions, la GNSO a sa réunion PDP en même temps que la réunion, et donc il y a conflit avec nos réunions.

C'est très bien si les PDP de la GNSO sont ouverts à tous mais qu'est-ce que ça veut dire si on ne peut pas aller aux réunions cruciales ? Donc, c'est un problème. En fait j'ai été obligé de ne pas être présent à nos réunions pour pouvoir participer aux PDPs sur les nouveaux gTLDs. Donc, c'était drôle mais en fait, non, ce n'était pas vraiment drôle, ce n'est pas le bon terme à utiliser. Le GAC n'est pas là pour en parler mais je pense que, eux aussi ont des convictions par rapport à ça.

Je sais que ça s'applique à d'autres groupes. Je ne sais pas comment résoudre ce problème mais pour nous c'est vraiment un problème qui empêche une bonne participation de notre point de vue. Les réunions en face à face sont importantes, il y a

vraiment des discussions importantes qui ont lieu et si on ne peut pas y participer c'est vraiment un problème.

Alors, question pour le conseil- on n'en n'avait pas nécessairement mais on nous a demandé d'en poser une. Donc, notre question est la suivante : je sais que de temps à autre vous pouvez un petit peu vous promener, vous promener, bon d'accord je rigole, mais aller dans d'autres réunions. Est-ce que pour vous il y a plus de conflits qu'avant ? Et, deuxièmement, est-ce qu'il y a d'autres SO/AC qui ont la même préoccupation ? Est-ce que vraiment l'emploi du temps devient un cauchemar pour tout le monde ?

CHRIS DISSPAIN :

Alan, je sais que vous ne voulez pas rentrer nécessairement dans les détails mais je pense qu'il faut quand même mettre les choses au point. Notre point de vue au conseil est le suivant. Si j'ai bien compris, par rapport à ce qui s'est passé à Hyderabad, par rapport à ce qui se passe ici, je crois qu'il y a eu une augmentation du nombre de rencontres au niveau du personnel et de la communauté pour organiser les réunions. Et donc, les SO et les AC qui participent à l'organisation des réunions, par exemple, ont des résultats, selon ce qu'on m'a dit, il y a eu beaucoup trop de séances d'intérêt lors des dernières réunions.

Et donc, non seulement c'est une question de sujet, il fallait se limiter à trois sujets.

Donc de toute évidence cette interface est une interface qu'il va falloir améliorer, il va falloir faire des changements, l'améliorer au fil du temps parce que c'est nouveau. Mais je sais également que, pour cette réunion, l'At-Large a fait une demande de dernière minute, enfin une demande tardive tout du moins, de changement. Et donc le comité de travail de la communauté a dit non et je sais qu'il y a des personnes qui ont été frustrées par rapport à ça.

Pour moi, ce qui est clair, c'est que la meilleure manière, la meilleure méthode de s'occuper de ce problème est de travailler avec l'équipe de réunion, avec la communauté. Donc, tout le monde un petit peu donne son avis. Je sais qu'il y a certaines choses qu'il faut solutionner. Pour certaines choses, peut-être qu'elles ne sont pas solutionnables. Je vais vous donner un petit exemple, vous poser une question peut-être. Vous avez parlé des PDP de la GNSO et du fait que vous ne puissiez pas participer à ces réunions. Je ne sais pas ce que vous voulez dire par là. Vous pourriez quand même désigner des personnes, comme vous faites pour les liaisons, qui puissent participer à ces sessions. Ou alors vous pensez que vous devez tous participer à ces réunions en masse ?

Et, dernière choses, je dois dire que nous reconnaissons que c'est complexe. C'est difficile pour nous et je crois qu'il nous faut travailler ensemble pour arriver à une solution. Mais je dois dire en ce qui me concerne que les autres n'ont pas le même problème. C'est la première fois qu'on en parle. La seule chose qu'on nous a dit, c'est la GNSO qui nous a demandé d'avoir une séance à Johannesburg qui soit totalement intercommunautaire pour s'occuper des noms géographiques. Et donc, l'idée est vraiment de s'assurer qu'il n'y a pas de compétition, qu'il n'y a pas de chevauchement de réunions. Et je dois dire que nous pouvons vous garantir que si chacune des SO et AC nous disent qu'il ne faut pas qu'il y ait de conflits, nous y prêterons attention.

ALAN GREENBERG :

Deux choses. Non, ce n'est pas la question d'aller en masse à des réunions. C'est simplement que nous avons un nombre limité de personnes à l'ALAC et à l'At-Large qui ont un intérêt pour certains PDP. Donc ce serait quand même bien pour que ces personnes puissent se rendre à ces réunions. Vous savez, moi je suis actif dans le PDP RDS et donc je ne pouvais pas encore rater une demi-journée de l'ALAC pour me rendre à la réunion. Je ne peux pas disparaître tout le temps puisque je suis président. Donc il y a des complications.

En ce qui concerne le déplacement de la session, pour être clair, nous avons demandé ce changement. C'était en fait suite à l'annulation d'un thème de haut niveau, d'un sujet de haut niveau et donc il y avait une ouverture, il y avait en fait un vide. Il y a un groupe qui a dit, il y a des conflits, si possible, ce serait bien de s'occuper de ce problème. Donc c'est ce qui s'est passé. Ce n'est pas que tout le monde a dit non.

RINALIA ABDUL RAHIM : Cherine, vous voulez dire quelque chose ?

CHERINE CHALABY : Je crois que par rapport au conseil et par rapport à ce que nous avons expérimenté par rapport à ces questions, nous avons fait cette expérience de restriction sur notre temps. En général on se retrouve 3 jours avant les comités ; le vendredi on a les comités. En fait, on a dû annuler ça parce que le CCWG, donc piste de travail numéro 2, avait sa réunion plénière et beaucoup de monde voulait y participer. Dimanche, il y a eu beaucoup d'autres activités donc, même chose, on a dû réduire notre réunion à une demi-journée plutôt que d'avoir notre réunion d'une journée. Donc, oui, pour nous aussi c'est complexe. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, vraiment, nous voyons qu'il y a là un problème qui nécessite un peu d'attention. Je ne pense pas que nous ayons une solution immédiate mais la communauté, peut-être, peut se rassembler pour y travailler.

ALAN GREENBERG : La communauté travaille. Nous sommes passés de 9 sujets d'intérêt à 5 donc c'est la prochaine étape qui va être problématique à notre avis.

RINALIA ABDUL RAHIM : Nous allons passer au prochain sujet puisque je pense que c'est le sujet ou le thème le plus intéressant.

ALAN GREENBERG : Pouvez-vous passer à la prochaine diapositive s'il vous plaît ? Je voulais passer la majorité de notre temps là-dessus et maintenant il nous reste 12 minutes. Ce que nous vous montrons est sur les questions du sondage et ainsi, nous avons des exemples de ce que les personnes qui ont étudiées notre travail ont trouvé. Il y a longtemps nous avons continué, nous ne disons plus depuis longtemps que nous représentons des milliards d'utilisateurs. Nous représentons l'opinion, l'intérêt des utilisateurs. Cela veut dire beaucoup pour beaucoup de personnes. Comment le faisons-nous ? Maintenant nous avons 5

options et certaines de ces options ne répondent pas aux questions mais nous donnent un peu des mesures de notre processus, des éléments de ce processus. Prochaine diapo.

Voilà, c'était la question : à votre opinion, quel est le rôle que joue le mieux la communauté At-Large au sein de l'ICANN ?

La première réponse était celle-ci : la communauté At-Large est faite d'ALS et de membres RALO individuels qui agissent dans leur propre intérêt. Ça a l'air ainsi d'être négatif mais en fait c'est vrai, chaque groupe existe sur le terrain qui existait avant l'ICANN d'ailleurs. Et tout ce qu'ils peuvent faire c'est dire, voilà, ce que je pense est la bonne réponse. Les RALOS et ALAC ont une responsabilité de travailler ensemble pour pouvoir un peu équilibrer une réponse qui représenterait l'utilisateur en général.

La communauté At-Large est constituée de membres d'ALS et de RALO individuels qui sont engagés dans le développement politique de l'ICANN de la part des utilisateurs d'Internet à travers le monde. Nous ne sommes pas des agents des utilisateurs, nous travaillons dans leur intérêt. Nous voulons que plus de personnes participent mais il faut que l'on puisse décrire qui nous sommes. Prochaine diapo.

On va passer à travers les 5 questions et ensuite on résumera. L'At-Large est une unité au sein de l'ICANN qui permet à tous les utilisateurs de l'Internet de partager les processus de

développement de politiques sur un pied égal d'une façon non discriminatoire. Nous avons donc des problèmes de langue comme vous le savez donc on ne peut pas toujours comprendre ce que fait l'ICANN et comprendre les choses de façon égalitaire.

La communauté At-Large est comprise de structures At-Large, donc d'ALS et de RALO, de membres RALO, qui s'engagent de façon efficace avec la communauté de l'Internet au niveau mondial d'une façon ascendante. Si on parle de chaque groupe qui ont des échanges à leur propre niveau d'une façon qui leur paraît pertinente, dans ce cas-là on peut voir qu'on essaye de recevoir des informations de notre périphérie si vous voulez.

Les membres élus de l'ALAC ont demandé de pouvoir parler dans l'intérêt et de la part des utilisateurs au sujet des processus de politique de l'ICANN. Non, c'est faux. Tout ce que nous pouvons faire c'est assimiler ce qu'y a été dit et de rassembler ces informations dans une méthode uniforme pour voir ceux qui représentent la communauté mondiale.

Si vous me demandez, je peux vous dire que nous n'aurons jamais un nombre de gens vaste, un nombre vaste de personnes qui vont participer. Mais nous pensons que nous pouvons obtenir un nombre modéré de personnes qui soient expertes dans leur domaine et qui peuvent alimenter les processus pour

nous assurer que ce processus est pertinent vis-à-vis de leurs besoins.

Que pouvons-nous faire ? Comment pouvons-nous expliquer ce que nous faisons pour qu'il n'y ait pas d'attentes qui ne soient pas raisonnables ?

RINALIA ABDUL RAHIM : J'ai deux membres du conseil qui veulent bien vous répondre. Chris et George.

CHRIS DISSPAIN : Merci Rinalia. Et merci Alan pour toutes ces informations. Je voulais d'abord dire quelque chose qui va peut-être être contraire. Donc en fait, le CCWG de transition a passé beaucoup de temps sur la discussion ayant à voir avec la mission de l'ICANN, et pour éclairer donc cette mission de l'ICANN. Pour donc délimiter les paramètres, les utilisateurs ne sont pas uniquement les utilisateurs de l'Internet mais aussi les utilisateurs de noms de domaine, ça veut dire les personnes qui utilisent les nombres et les numéros.

Je crois qu'essayer de représenter les utilisateurs de l'Internet est bien au-delà de l'ampleur du travail de l'ICANN. Ce que nous gérons est le DNS. Donc, pour moi, les utilisateurs sont les utilisateurs du DNS et des nombres et des protocoles.

RINALIA ABDUL RAHIM : Puisque ça porte à controverses, je vais demander à George de faire un commentaire.

GEORGE SADOWSKY : Je voudrais bien sûr faire un commentaire sur ces questions. Que fait l'ALAC ? Quel est son but ? Quel est son objectif ? Et comment font-ils pour atteindre ces objectifs ? Il est difficile pour l'ALAC, quelle que soit la population à laquelle ils veulent s'adresser de faire participer les gens. C'est un défi pour tout le monde. Pour beaucoup de personnes il y a des éléments très complexes, il est difficile de parler, de s'exprimer. C'est la même chose pour tout, les bureaux d'enregistrements ou les utilisateurs à travers le monde d'ailleurs.

Donc, je parlais avec Holly avant cette réunion et elle me disait, vous savez, si vous voulez vraiment avoir une certaine diversité, vous l'avez ici. Attention à ce que vous demandez. Vous avez ici des utilisateurs d'Internet, des bureaux d'enregistrement qui parlent des langues totalement différentes à travers le monde, ils vivent dans des sociétés différentes, avec des cultures différentes. Ils ont des intérêts différents et ils ont des degrés d'expertise différents. Et bien sûr, ils répondent de façon différente aux attentes des ALS quand il s'agit des questions sur les politiques. Dans certains pays, les besoins minimums ne sont

pas atteints. Des personnes n'ont pas accès à l'éducation. Donc, dans ces parties du monde les politiques sont importantes, dans d'autres elles le sont moins.

Il faut commencer donc à dire que l'on vit dans un monde très hétérogène et l'ALAC doit faire face à ça. Donc il est possible que certaines des 5 options dont Alan a parlé s'appliquent à certaines parties du monde mais pas à d'autres. Il y a des objectifs qui peuvent être différents de la part de l'ALAC quand il s'agit de différentes populations.

Qu'est-ce qui est raisonnable donc quand on parle d'attente, de ce que fait l'ALAC ? J'aimerais suggérer que clairement, l'ALAC, dans un de ses mandats, au niveau de la responsabilisation, doit évaluer et agir selon les souhaits des personnes qui leur répondent. Donc ils le font à travers leurs RALO et ALS et cela est basé par exemple sur la liste d'Alberto Soto, sur les choses que les ALS font, on dirait qu'à certaines endroits, c'est une vraie réussite. Et c'est cela à quoi on devrait s'attendre dans la mesure où on peut identifier et encourager cette auto-sélection de la part des gens qui sont intéressés sur les choses que fait l'ICANN. Nous devrions faire cela et nous devrions rendre les choses possibles pour que les gens puissent s'auto-sélectionner si vous voulez. Et ainsi nous pourrions donner du support à un certain degré. Il y a très peu de personnes qui s'intéressent aux questions de l'ICANN dans le monde. La moitié d'entre eux sont

ici en ce moment d'ailleurs. Mais ce que l'on peut faire c'est que, quand les gens sont intéressés, on devrait pouvoir trouver un moyen de les inclure dans la conversation et de nous assurer que nous pouvons distribuer l'information de façon pertinente, d'expliquer qui nous sommes et sur quoi nous travaillons. Ainsi, cette auto-sélection deviendra plus efficace et nous permettra d'élargir la conversation.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci George, c'est la meilleure réponse que j'ai entendu sur cette question. Il y a maintenant la queue au micro. Nous allons passer à Tijani, Holly et enfin Sébastien. Et notez que nous n'avons pas beaucoup de temps donc essayez d'être brefs. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Brièvement. C'est vraiment encourageant Chris. Les statuts de l'ICANN disent que les utilisateurs sont représentés par l'At-Large. Donc, durant la mise à jour des statuts, qui a eu lieu il y a peu, cela n'a pas été changé, cette vision de l'At-Large. ICANN a toujours eu la même mission, ça n'a pas changé. Donc je ne comprends pas pourquoi vous changez votre avis. Vous voulez que nous soyons tous des représentants de l'intérêt des noms de domaine.

Et George, tout ce que dit Alan n'était pas seulement son idée à lui, c'est le fruit de tout l'At-Large. Donc c'est vrai pour tout, pour le monde entier, pas seulement pour une certaine partie du monde.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, merci.

ALAN GREENBERG : Ce que disent les statuts ne m'inquiète pas, ils peuvent être changés. Mais je suis en désaccord avec ce qu'a dit Chris. On nous a demandé quel était notre position sur le SSAC, la discussion ccNSO qui est courante et le potentiel pour qu'il y ait de la confusion au niveau des utilisateurs. Nous avons soumis des avis au conseil sur cette confusion, sur la protection des titulaires des noms de domaine dans certains domaines. Oui, tout cela ce sont des questions d'utilisateurs, les titulaires des noms de domaine font partie de ce groupe. Mais, au niveau de la position mondiale, nous regardons l'impact que tout cela a sur les utilisateurs, toutes les personnes sur qui nous avons un impact avec nos décisions.

RINALIA ABDUL RAHIM : Holly.

HOLLY RAICHE : Oui, je suis d'accord avec Alan. Quand vous pensez à la confusion qu'il y a eu avec les utilisateurs, si vous pensez à la sensibilisation, si vous pensez à la discussion ccNSO avec SSAC et quand les SSAC parlent des utilisateurs, quand vous parlez de tout ce qui a à voir avec les RDS et en respect avec les groupes qui seraient peut-être affectés par ces politiques, vous savez que le problème vient avec les noms de domaine. Ce qui va se passer au niveau des politiques dans ce domaine aura un impact sur les utilisateurs. Et c'est là que l'ALAC rentre en jeu.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, nous allons passer un petit peu plus de temps pour pouvoir terminer cette discussion.

SEBASTIEN BACHOLLET : Je ne sais pas comment exprimer ça mais, George, après tant d'années à l'ICANN, on se demande encore ce que c'est ALAC. ALAC c'est 15 personnes, c'est facile à définir, c'est 15 personnes élues, 2 par les régions, un par le NomCom, et il y a 15 personnes. Ce qui est difficile à définir c'est At-Large dans ICANN, ce n'est pas ALAC. Et quand, nous, tous ensemble dans cette salle et en dehors de cette salle nous ne serons pas capables d'utiliser le bon mot pour la bonne organisation, la bonne structure, à

l'extérieur de l'ICANN, c'est impossible de nous comprendre. Donc, ce qu'il faudrait, Monsieur le membre du Board, c'est que quand vous parlez d'At-Large, vous parlez d'At-Large, et quand vous parlez d'ALAC, c'est 15 personnes. C'est excessivement important parce que ce n'est pas, j'espère, un problème de ma compréhension de l'anglais mais c'est un problème de la compréhension de la structure de notre organisation et c'est important que le Board la comprenne elle aussi. Excusez-moi d'avoir été aussi direct avec vous Monsieur le membre du Board.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Sébastien. Nous allons demander à Seun de prendre la parole en premier.

SEUN OJEDEJI : Je voulais juste faire un commentaire en ce qui concerne le bénévolat à l'ICANN. Quand il s'agit du personnel, comment est-ce qu'on peut vous aider à faire votre travail ? Ce serait bon de dire comment est-ce qu'on peut vous soutenir dans votre travail. Parce que c'est une communauté de bénévoles. Les gens sont volontaires avec leur temps pour aider l'ICANN à faire son travail.

Donc, on a besoin d'aide pour faire notre travail. Donc j'aimerais que le conseil et le personnel soient plus actifs dans cette voie pour aider la communauté de bénévoles, surtout en ce qui s'agit

de la communauté At-Large. C'est une option, ce n'est pas obligatoire. Mais le travail de l'ICANN doit être fait. Donc il faut penser comme ça au sein de toutes les communautés.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, au conseil nous avons discuté de ceci et nous voulons faire des groupes de travail pour pouvoir faire le travail.

JAVIER RUA-JOVET : Merci à Sébastien pour son commentaire. Mon commentaire va être encore plus court. Mais je voulais vous dire qu'en termes de définition de l'utilisateur de l'internet, nous devons nous mettre d'accord que le concept de l'utilisateur final de l'Internet est très large. Donc, ma position est celle-ci : il devrait y avoir une sorte de qualification sur laquelle on pourrait être d'accord. On ne peut pas parler de tous les utilisateurs de l'Internet.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, je pense que Cherine veut prendre la parole en dernier mais je vais passer la parole à George en premier parce qu'il veut répondre.

GEORGE SADOWSKY : Merci Sébastien pour votre correction. Je ne suis pas toujours très clair quand je parle de ces choses-là. Quand je pense ALAC,

je pense At-Large, je pense à toutes les personnes dans le monde qui utilisent l'Internet. Et je suis vraiment d'accord avec Alan, vous représentez directement et indirectement tous ces utilisateurs de l'Internet. Je voudrais souligner que dans les articles de la corporation et dans les statuts, il y a une mention très spécifique sur les responsabilités de l'ICANN quand il s'agit de l'intérêt public. Je ne connais pas d'autres organisations dans la structure de l'ICANN qui est vraiment plus connectée avec l'intérêt public mondial que l'ALAC et At-Large. Je vais m'arrêter là.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci George. Il y a une raison pour laquelle il est là au panel.

Cherine maintenant.

CHERINE CHALABY : C'est juste une opinion personnelle. Je suis d'accord avec toutes les déclarations qui ont été faites ici. En prenant en compte les statuts, je ne vois pas comment nous, les membres du conseil d'administration, n'aurions pas les utilisateurs finaux dans notre esprit quand nous prenons des décisions. Nous devons toujours avoir cet intérêt public des utilisateurs en première ligne. Toutes les décisions que nous prenons ont un impact sur ces utilisateurs

finaux. Et franchement, je suis là pour les défendre aussi. Ça, c'est mon opinion personnelle.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, je vais vous dire que vous avez un conseil d'administration de 20 membres et vous avez là la diversité des utilisateurs entre eux. Il y a peut-être des opinions différentes sur ce qu'est un utilisateur final mais je pense que cette définition est importante pour l'ICANN. Il faut que nous puissions voir un peu notre redevabilité, notre responsabilité.

Et nous devons maintenant fermer cette séance puisque la prochaine va commencer. Je vous donne donc un moment pour dire vous au revoir.

ALAN GREENBERG : Je voudrais faire deux commentaires. La relation personnelle entre Chris et moi est celle-ci : nous avons l'obligation d'être en désaccord l'un avec l'autre de temps en temps.

Et puis quelques fois nous disons des choses pour que l'autre personne ne soit pas d'accord.

Merci pour cette séance. Ça a été une des séances les plus participatives disons, les plus intéressantes. Et nous devons donc comprendre et essayer de diminuer le nombre de nos sujets, de

nos thèmes, pour pouvoir en parler de façon plus détaillée. Ou alors il faut faire une réunion de 2 heures.

Merci, ça a été une très bonne séance à mon avis.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]